Bureau de veille sanitaire
Tel : 40 48 82 01
Fax : 40 48 82 12
E-mail : veille@sante.gov.pf

Astreinte de veille sanitaire
Tel : 87 70 65 02
(Uniquement en dehors des heures d'ouverture du BVS)

Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Bulletin de surveillance sanitaire
Polynésie française

Données du 1 juin au 28 juin 2020 (semaines 23, 24, 25 et 26)

SYNTHESE

Pathologies	Activité	Evolution
Grippe, syndromes grippaux	Faible	Augmentation
Dengue	Épidémique faible	Stable
Leptospirose	Faible	Légère augmentation
Diarrhée /GEA	Faible	Légère augmentation

ACTUALITES PAR PATHOLOGIE SUR CETTE PERIODE

Dengue

Nombre de cas confirmés de dengue ► 23 cas sur 184 demandes (taux de positivité de 0,12)

Syndrome « dengue-like » *: fièvre élevée (≥ 38,5° C) d'apparition brutale de moins de 8 jours* ***ET*** *syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies)* ***ET*** *absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)*
Pour confirmer un syndrome « dengue like », prescrire une RT-PCR (ou un test NS1) jusqu'à 7 jours après le début des symptômes et une sérologie au-delà-de cette période.
Cas confirmé *: syndrome "dengue-like" confirmé virologiquement par un test diagnostic positif (RT-PCR /AgNS1 / IgM)*

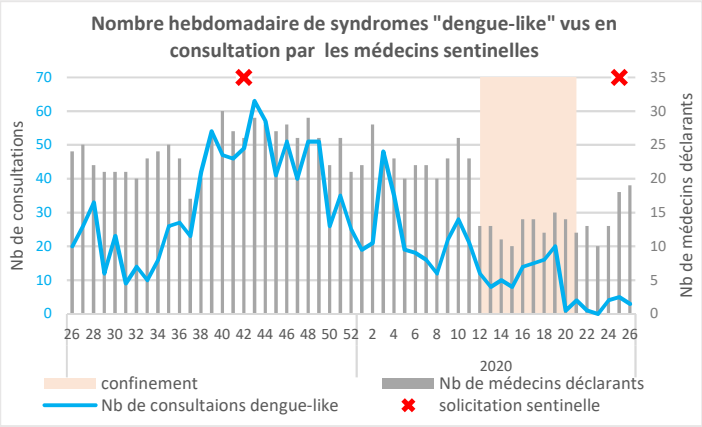

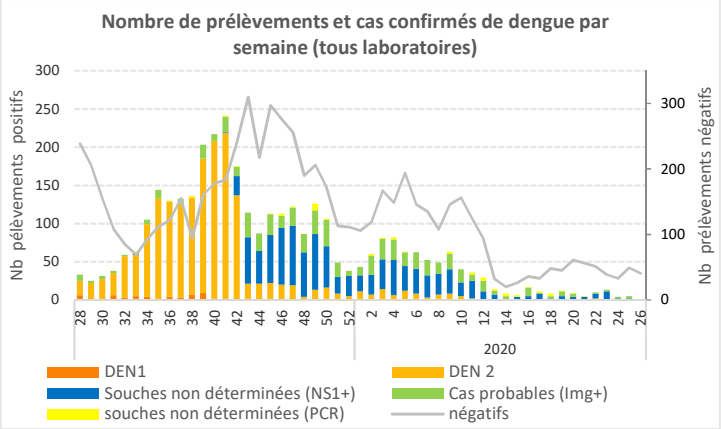

NB : Les tests NS1 positifs sont considérés comme DENV-2 (changement de stratégie diagnostique en octobre 2019 soit en S42)

Depuis le passage en phase épidémique, en avril 2019, 2940 cas de DENV-2 ont été déclarés.

- *En phase épidémique* : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019) et Fatu Hiva (10/10/2019), Rurutu (04/03/2020) et Raivavae (04/05/2020).
- *En phase d'alerte* : Takaroa, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

Prévention de la dengue

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques**, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- **Lutter contre les gites larvaires** en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement au moins une fois / semaine (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, etc.)
- **Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptomes** .

Surveillance zone Pacifique	Surveillance France Outre-mer (hors Pacifique)
Nouvelle Calédonie → Circulation de DENV-2	**Guadeloupe** → Epidémie DENV-2 (intensité modérée)
Iles Cooks → Epidémie DENV-2 (↗) et DENV-1 (↘)	**Guyane** → Epidémie DENV-1 (↗) et DENV-2 (↘)
Wallis et Futuna → Epidémie DENV-2 terminée (22/06/2020)	**Martinique** → Epidémie DENV-3 (intensité modérée)
Iles Marshall → Epidémie DENV-3 (↘)	**La Réunion** → Epidémie DENV-1 (intensité modérée)
Micronésie → Epidémie DENV-3 (↘)	**Mayotte** → Circulation DENV-1 (↘)
	St-Martin → Epidémie DENV-1 (intensité modérée)
	St-Barthélémy → Circulation active DENV-2
Source : Pacific Community https://www.spc.int	*Source : Santé Publique France https://www.santepubliquefrance.fr*

Grippe et autres infections respiratoires aigues (hors SARS-CoV-2)

Syndrome grippaux ► 147 cas
Virus *influenza* ►aucune souche détectée

Syndrome grippal : *fièvre élevée (≥ 38,5°C) d'apparition brutale* ***ET*** *accompagnée de myalgies ou fatigue ET de signes respiratoires ou ORL.*

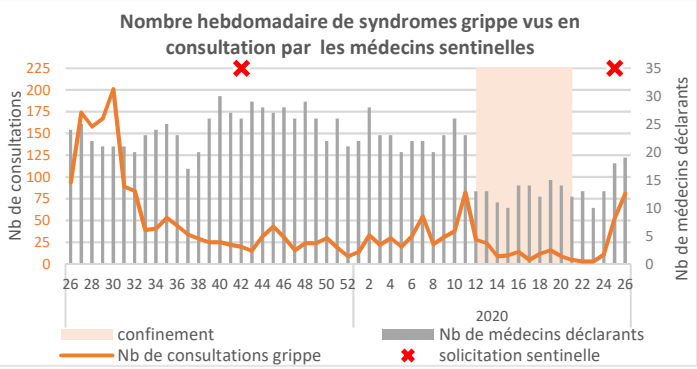

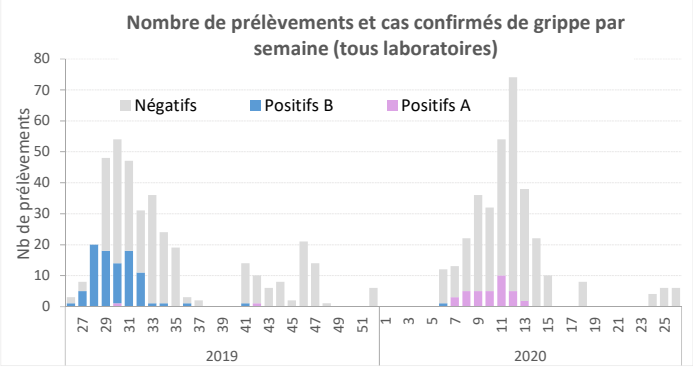

Les données de laboratoire montrent une circulation de virus respiratoires (entérovirus/rhinovirus notamment)
NB : Dans la nouvelle fiche sentinelle figure l'*item* « Infection respiratoire aigüe » (IRA) en remplacement de « syndrome grippal ». Cette mise à jour devrait optimiser la surveillance des IRA, quel que soit l'étiologie microbienne.

COVID-19

Informations disponibles sur le site de la Direction de la santé : https://www.service-public.pf/dsp/covid-19

Prévention des infections respiratoires aigues

- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, ou effectuer une friction hydroalcoolique, surtout après éternuement ou mouchage.
- Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Limiter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes en particulier si elles toussent ou éternuent.
- Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes présentant un syndrome grippal.

! COVID-19 : appliquer strictement les mesures barrières est impératif pour se protéger, protéger ses proches et empêcher une circulation du virus sur le fenua

Surveillance zone Pacifique	Surveillance France Outre-mer (hors Pacifique)
Australie → en augmentation (8449 cas le 05/07/20)	**Guyane** → en forte augmentation (4268 cas le 01/07/20)
Nouvelle Zélande → en augmentation (1534 cas le 06/07/20)	**Mayotte** → circulation virale active (2688 cas le 07/07/20)
Hawaii → en augmentation (1023 cas le 05/07/20)	**La Réunion** → stable (551 cas le 07/07/20)
Iles Marianne du nord → stable (31 cas le 05/07/20)	**Guadeloupe** → stable (184 cas le 03/07/20)
Nouvelle Calédonie → 21 cas (2 derniers cas déclarés le 9 juin)	**Martinique** → stable (249 cas le 03/07/20)
GUAM → en augmentation (301 cas le 06/07/20)	**St-Martin** → stable (44 cas le 03/07/20)
Fiji → stable (19 cas le 06/07/2020)	**St-Barthélémy** → faible intensité (6 cas le 03/07/20)
Papouasie Nelle Guinée → stable (11 cas le 07/07/20)	**St Pierre et Miquelon** → aucun cas déclaré
Wallis et Futuna → aucun cas déclaré	
Source : Pacific Community https://www.spc.int	*Source : Santé Publique France https://www.santepubliquefrance.fr*

Leptospirose

Nombre de cas confirmés ▶ 28 cas

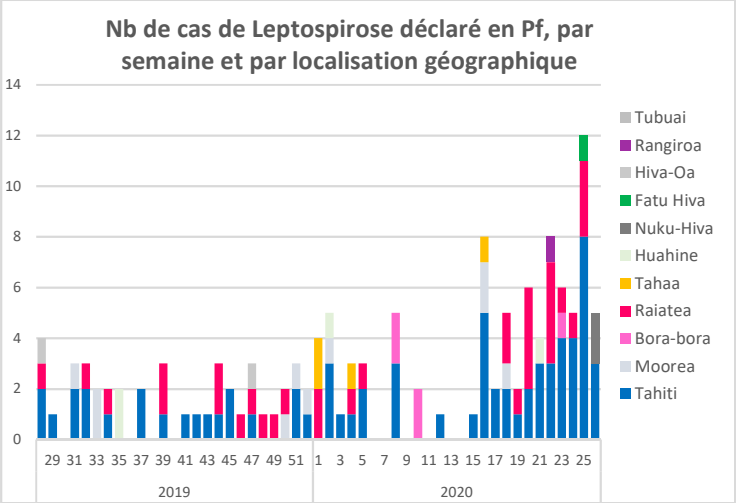

Prévention de la leptospirose

- Port de gants et de chaussures fermées lors du jardinage/ fa'a'apu et autres activités à risque (agriculture, élevage)
- Port de bottes lors de la pêche en eau douce
- Evitez de se baigner en eau douce, particulièrement lorsqu'on est porteur de plaies, et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs qui sont le réservoir de la maladie (gestion des déchets)

NB : ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies.

Le diagnostic et la prise en charge d'une leptospirose est une priorité. Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition des symptômes en signalant l'activité à risque pratiquée.

Gastroentérites (GEA) et intoxications alimentaires

	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26
Diarrhée ou GEA	1	1	2	1
TIAC	0	0	0	0

➔ Isolement de 3 *Salmonella enteritidis* (S24, 25, 26)

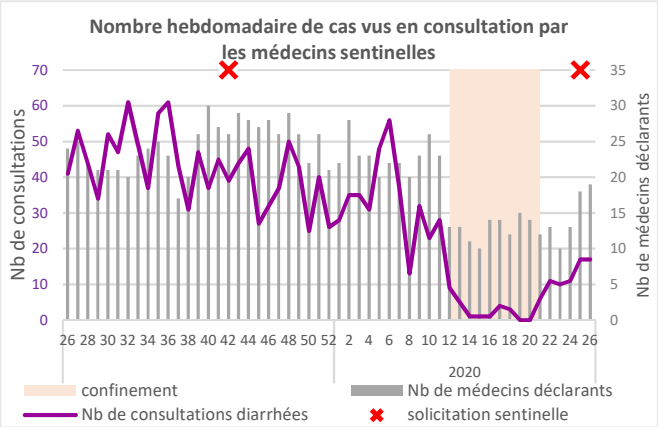

Prévention des GEA et intoxications alimentaires

- Lavage systématique des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Garder les aliments frais dans une ambiance réfrigérée (0°C- 4°C) et consommer viandes hachées et volailles cuites à cœur.
- Les préparations à base d'œuf non cuits (mayonnaises, crèmes, mousse au chocolat, pâtisseries) sont à maintenir à une température inférieure à 4°C et à consommer rapidement.

! En cas diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

Tuberculose

- **Rappels**

La tuberculose, maladie toujours bien présente sur en Polynésie française[1] se présente sous deux formes très différentes :

- **Infection tuberculeuse latente (ITL)** : le bacille tuberculeux est présent à l'état inactif dans l'organisme. La personne infectée n'est ni malade (absence de symptômes) ni contagieuse mais héberge les mycobactéries. Cette infection peut durer des années ou des décennies
- **Tuberculose maladie (TM) :** après ce temps d'infection latente inapparente, environ 10% des personnes développeront une tuberculose maladie, plus ou moins rapidement selon leur âge et leur état immunitaire. Après une ITL, le risque de tuberculose maladie est plus important au cours des deux années suivants la contamination.

La vaccination BCG est obligatoire pour les enfants de moins de trois mois et recommandée jusqu'à 15 ans. C'est un bon moyen de prévention contre la maladie avec une efficacité chez les enfants estimée entre 60 à 80% de protection contre les formes graves et d'environ 50 % contre les autres formes de la maladie.

- **Données de surveillance** au **28/06/2020**

- 36 cas de tuberculose maladie déclarés ▶ 33 formes pulmonaires et 3 formes extra pulmonaires
- Moyenne d'âge de 44,7 ans ; 70% sont des hommes (25 cas) et 11% des femmes (11 cas)

[1] En 2018, l'incidence était de 19.4 cas / 10^5 habitants *versus* 7.6 cas /10^5 en métropole

- **Répartition géographique des cas de tuberculose maladie au 28/06/2020**

Répartition en Polynésie

- 24 Tahiti 23 Tahiti nui et 1 Tahiti iti)
- 2 Moorea
- 2 Tuamotu-Gambier
- 6 ISLV
- 1 Australes
- 1 Marquises

Répartition sur Tahiti

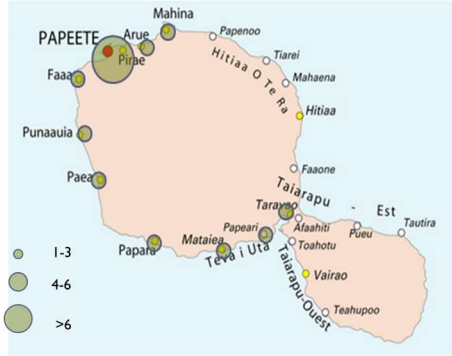

Maladies à déclaration obligatoire

	Nombre dans la période	Total 2020
Angiostrongylose nerveuse	**1**	**2**
Botulisme	0	0
Brucellose	0	0
Cancer	*Fera l'objet d'un rapport annuel.*	
Charbon	0	0
Chikungunya	0	0
Choléra	0	0
Coqueluche	**1**	**4**
Dengue (hors période épidémique)	0	0
Diphtérie	0	0
Fièvre jaune	0	0
Fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes	0	0
Fièvres hémorragiques virales	0	0
Filariose lymphatique	0	**3**
Hépatite A aiguë	0	**1**
Hépatite B aiguë	**1**	**4**
Hépatite B chronique	0	**1**
Hépatite C aiguë	0	0
Hépatite C chronique	0	0
Hépatite E aiguë	0	**1**
Infection invasive à méningocoque	0	**2**
Infection par le VIH	0	0
Légionellose	0	0
Lèpre	0	0
Leptospirose	**1**	**14**

	Nombre dans la période	Total 2020
Listériose	0	0
Orthopoxviroses dont variole	0	0
Paludisme autochtone et d'importation	0	**2**
Peste	0	0
Poliomyélite	0	0
Rage	0	0
Rhumatisme articulaire aigu (RAA)	**1**	**8**
Rougeole	0	0
Maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines	0	0
Saturnisme de personnes mineures	0	**1**
Syphilis	0	**18**
Tétanos	0	0
Toxi-infections alimentaires collectives	0	**2**
Tuberculose	**8**	**34**
Tularémie	0	0
Typhus exanthématique	0	0
Zika	0	0
Arboviroses autres que celles figurant dans la liste ci-dessus	0	0
Autres pathologies infectieuses faisant l'objet d'une alerte locale, nationale, régionale ou internationale	0	**60**

Le dispositif de maladies à déclaration obligatoire a été mis en place en Pf en avril 2019[2].
Ce tableau correspond uniquement aux données des fiches de déclaration obligatoire transmises au BVS.
Fiches de déclaration téléchargeables sur le site de la Direction de la santé : https://www.service-public.pf/dsp/fiches-maladies-declaration-obligatoire/

REMERCIEMENTS

Remerciements aux partenaires de la surveillance épidémiologique en Polynésie française

- Réseau des médecins sentinelles
- Structures de la Direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hopitaux périphériques, CME)
- Centre Hospitalier du Taaone
- Laboratoires privés et publics
- Service de Santé des Armées

La mobilisation des professionnels reste essentielle, en période épidémique comme en période inter-épidémique

Merci de nous adresser chaque semaine
vos fiches sentinelles de surveillance syndromique complétées

Rappel du Codage CIM-10 utilisé pour la surveillance syndromique aux Urgences :

- Syndrome grippal : J11
- Diarrhées : A02 à A09
- Suspicion de dengue : A90 - A91
- Fièvre isolée : R509
- Syndrome Zika : A 928
- Syndrome Chikungunya : A 920

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE

Dr Sabine Henry, Aurélie Vigouroux , Yoann Tessier, Catherine Hinz, Elodie Benhamza, Hélène Laborde, Tahia Chanzi
Tél : 40 48 82 01 Fax : 40 48 82 12 Astreinte : 87 70 65 02 Mail : veille@sante.gov.pf
Dr Armelle FIARD - Programme de lutte contre la tuberculose Tél : 40.488.257

[2] Loi du pays N° 2019.8 du 01/04/2019 - Arrêté CM N° 00584 du 18/04/2019